**Engagements globaux**

Dans un contexte de conflits prolongés dans le monde entier, de différends stratégiques entre les puissances mondiales, de changement climatique et de transformation numérique dans nos sociétés, l’UE a mis en œuvre des solutions multilatérales pour relever les défis communs. Tout au long de 2018, l’UE a déployé tous les instruments dont elle dispose, notamment des mesures en matière de diplomatie, de sécurité, de commerce, de développement et d’aide humanitaire, afin de parvenir à un avenir plus pacifique, plus durable et plus prospère.

L’UE encourage le dialogue sur les valeurs et les défis mondiaux avec des partenaires clés dans le monde entier. La paix et la sécurité, les droits de l’homme, l’égalité entre les femmes et les hommes et le soutien aux femmes sont au cœur de toutes les politiques de l’UE. Le présent rapport présente les dépenses de l’UE en matière de développement international, d’aide humanitaire, de politique étrangère et d’élargissement pour 2018[[1]](#footnote-1) et montre comment, en tant que premier bloc commercial et donateur d’aide au monde, l’UE a amélioré la vie de millions de personnes dans plus de 120 pays.

L’UE a investi 74 400 000 000 EUR dans l’aide publique au développement en 2018, dont une enveloppe de 13 200 000 000 EUR gérée par la Commission européenne. Ce montant est supérieur à l’aide accordée par le reste du monde, représentant plus de la moitié de cette aide au niveau mondial.

**L’UE en tant qu’acteur mondial de premier plan**

L’UE a continué de mettre en œuvre sa stratégie globale concernant les questions de politique étrangère et de sécurité, renforçant la défense et la sécurité de l’Union et de ses États membres.

L’UE met désormais davantage l’accent sur la formation et l’expertise, sous l’angle du renforcement des capacités, lors de ses missions dans le monde entier. Dans le cadre de cette approche, le premier renforcement des capacités pour les initiatives en matière de sécurité et de développement a été intégré dans les missions de l’UE en République centrafricaine, au Mali et en Somalie. 8 000 000 000 EUR ont été consacrés à la promotion de la stabilité au Sahel. L’UE et la présidence nigérienne du G5 Sahel ont organisé, en février, la conférence des pays du G5 Sahel, qui constitue une étape importante pour préparer la Force conjointe à relever des défis tels que le terrorisme, la criminalité organisée, le changement climatique et la croissance démographique.

L’UE a promu la cybersécurité et la connectivité en lançant l’initiative intitulée «Global Tech Panel»[[2]](#footnote-2), qui aide à convenir de solutions communes aux défis posés par la technologie.

La stratégie 2018 de la Commission pour les Balkans occidentaux[[3]](#footnote-3), publiée en février, a donné une impulsion majeure à la voie européenne de la région.

Des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne les étapes de l’accord de Paris, le programme de développement durable des Nations unies à l’horizon 2030, l’accord sur le nucléaire iranien et le pacte mondial des Nations unies pour les migrations. L’UE a également joué un rôle de premier plan dans la promotion d’un commerce libre et équitable et dans le soutien à la réforme de l’Organisation mondiale du commerce.

La participation au forum politique de haut niveau des Nations unies et au forum sur le financement du développement constituait une priorité majeure et l’UE a annoncé un partenariat renouvelé pour le développement avec les Nations unies. L’UE a également montré qu’elle soutenait résolument les réformes du système des Nations unies pour le développement.

**Mise en œuvre du programme à l’horizon 2030 et du consensus européen pour le développement**

Le programme de développement durable des Nations unies à l’horizon 2030 est au cœur de la politique de coopération internationale et de développement de l’UE et a été adopté par tous les États membres des Nations unies en 2015. Il s’agit d’un projet de paix et de prospérité pour l’humanité et la planète qui contient 17 objectifs de développement durable (ODD).

Le consensus européen pour le développement de 2017 est une vision et un cadre partagés pour l’action de l’UE et de ses États membres en matière de coopération au développement. Il aligne la politique de développement de l’UE sur le programme à l’horizon 2030. Le consensus contribue aux objectifs et aux principes de l’action extérieure de l’UE, comme le prévoit le traité de Lisbonne, et soutient la stratégie globale concernant les questions de politique étrangère et de sécurité.

**Alliance Afrique-Europe**

En 2018, l’UE a lancé l’Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables. Cette approche représente un changement important pour le partenariat de l’UE avec l’Afrique. L’Alliance s’appuie sur les engagements pris par l’Union africaine (UA) à l’occasion du sommet de 2017 en stimulant les investissements, en attirant davantage d’investisseurs privés, en étendant le commerce, en améliorant le climat des affaires et en soutenant l’éducation et les compétences pour l’emploi. L’Alliance représente un partenariat d’égal à égal, ce qui constitue un changement radical par rapport à l’ancienne relation donateur-bénéficiaire[[4]](#footnote-4).

**Cadre financier pluriannuel**

Dans le cadre de la préparation du prochain cadre financier pluriannuel, la Commission a adopté, en juin 2018, sa proposition établissant l’instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVDCI). L’IVDCI permettra de rationaliser l’architecture de l’action extérieure de l’UE et de rendre les instruments de financement plus souples, plus cohérents et plus efficaces. Il utilisera également la plus grande part du financement de l’action extérieure de l’UE, avec un budget de 89 200 000 000 EUR pour la période 2021-2027. Les négociations avec le Conseil et le Parlement européen sont en cours[[5]](#footnote-5).

**Mieux coopérer avec les États membres de l’UE**

L’UE et ses États membres collaborent pour adopter une approche européenne de la coopération au développement, dans le cadre du consensus européen pour le développement et des ODD. Les principales caractéristiques de cette coopération sont la programmation conjointe, les cadres de résultats communs et la mise en œuvre conjointe. En 2018, 23 documents de programmation conjointe existaient et la programmation conjointe était en cours dans 17 autres pays partenaires.

**Plan d’investissement extérieur**

Le plan d’investissement extérieur (PIE) est une initiative ambitieuse visant à stimuler l’investissement dans toute l’Afrique et dans les pays du voisinage, au bénéfice tant de l’Europe que des pays partenaires. En outre, il vise à contribuer aux ODD et à développer les investissements publics et privés durables au service du développement économique et social, en mettant l’accent sur le travail décent. Avec une contribution de 4 500 000 000 EUR provenant de l’UE, le PIE devrait permettre de mobiliser jusqu’à 44 000 000 000 EUR d’investissements d’ici à 2020.

**Cohérence des politiques au service du développement**

L’UE examine les objectifs de la coopération au développement dans toutes les politiques, y compris le programme à l’horizon 2030, au moyen d’un processus de «cohérence des politiques pour le développement». Cela minimise les contradictions et les doubles emplois entre les politiques, tout en renforçant l’efficacité de la coopération au développement. Une attention particulière sera accordée à la cohérence entre les politiques de développement extérieur de l’UE, d’une part, et les politiques industrielles et en faveur des PME de l’UE, d’autre part.

**Dimension mondiale**

La stratégie globale concernant les questions de politique étrangère et de sécurité guide la réponse de l’UE aux défis mondiaux. Cette section présente la manière dont l’UE a renforcé sa position en tant que partenaire unique et fiable. Elle résume également la manière dont l’UE s’est employée à réduire la pauvreté et à assurer le développement durable, tout en promouvant la démocratie, la paix et la sécurité.

**Afrique**

L’UE et l’Afrique ont mis l’accent sur la mise en œuvre des résultats du sommet UA-UE de 2017, l’UE soutenant l’Agenda 2063 de l’UA et l’intégration économique du continent dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Toutes les actions ont été regroupées avec le lancement de l’Alliance Afrique-Europe. Des progrès ont également été accomplis en matière de promotion de la gouvernance internationale des océans et d’un pacte mondial pour l’environnement, qui recensera les lacunes du droit international en matière d’environnement et des instruments liés à l’environnement. De nombreuses initiatives ont été lancées aux niveaux continental, régional et national (par exemple, une conférence des donateurs pour soutenir la transition vers un gouvernement démocratique stable).

Les négociations relatives à un partenariat renouvelé avec le groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se sont poursuivies, ce partenariat étant appelé à succéder à l’accord de Cotonou en 2020.

**Pays visés par l’élargissement**

La stratégie de la Commission pour les Balkans occidentaux de février 2018 a donné une impulsion majeure à la voie européenne de la région et a confirmé une nouvelle fois l’avenir des Balkans occidentaux en tant que partie intégrante de l’UE. Lors du sommet UE-Balkans occidentaux qui s’est tenu à Sofia en mai 2018, les dirigeants de l’UE ont réaffirmé leur soutien sans équivoque à la perspective européenne de la région et les partenaires des Balkans occidentaux ont renouvelé leur engagement en faveur de cette perspective, qui constitue leur choix stratégique définitif. La Commission a adopté son «paquet élargissement» annuel en avril 2018 et a recommandé l’ouverture de négociations d’adhésion avec l’Albanie et la Macédoine du Nord.

La facilité de l’UE en faveur des réfugiés en Turquie[[6]](#footnote-6) a continué de soutenir tant les réfugiés que les communautés d’accueil. La première tranche de 3 000 000 000 EUR est consacrée au financement de 72 projets. En 2018, la Commission a commencé à engager 3 000 000 000 EUR supplémentaires pour la période 2018-2019.

**Voisinage européen**

La politique européenne de voisinage (PEV) de l’UE a continué de soutenir et de favoriser la stabilité, la sécurité et la prospérité dans son voisinage et de nouer des partenariats solides avec les pays à l’est et au sud de l’UE.

À l’est, la mise en œuvre des 20 résultats pour 2020 a bien progressé en 2018. Les travaux se poursuivent avec les six pays partenaires[[7]](#footnote-7), notamment en ce qui concerne la réforme du système judiciaire et la mise en place d’un environnement favorable à la société civile. La Géorgie, la Moldavie et l’Ukraine ont œuvré à la mise en œuvre de leurs accords d’association, tandis que la Commission a adopté un cadre unique d’appui pour l’Azerbaïdjan (2018-2020) et un train de mesures spéciales pour la Biélorussie. L’aide humanitaire en faveur de l’Ukraine s’est poursuivie. La Commission a également commencé à mettre en œuvre l’accord de partenariat global et renforcé entre l’UE et l’Arménie de novembre 2017.

Dans le sud, l’UE a continué de promouvoir les réformes socio-économiques et l’état de droit dans l’ensemble de la région avec tous les pays partenaires, tout en poursuivant l’intégration régionale dans la région méditerranéenne. Elle a également abordé les défis humanitaires et politiques liés à diverses crises, en particulier en Syrie et en Libye. Il s’agissait notamment de soutenir les réfugiés syriens et les communautés d’accueil (notamment au Liban, en Jordanie et en Turquie) par l’intermédiaire du fonds fiduciaire régional de l’Union européenne en réponse à la crise syrienne. Par l’intermédiaire du volet «Afrique du Nord» du fonds fiduciaire d’urgence de l’UE pour l’Afrique, l’UE a contribué à des milliers de retours volontaires assistés et d’évacuations à partir de la Libye, ainsi qu’à la mise en place de mesures concrètes visant à protéger les personnes vulnérables touchées par le conflit, tout en contribuant à des mesures destinées à lutter contre la migration irrégulière. L’UE et la Tunisie ont arrêté des priorités stratégiques pour la période 2018-2020 et l’UE a adopté un cadre unique d’appui pour l’Algérie (2018-2020). Les premiers projets des priorités du partenariat pour la Palestine et Israël ont été élaborés et les plans d’action ont été prorogés de trois ans.

**Asie, Asie centrale et Pacifique**

Lors du sommet Asie-Europe de 2018, les dirigeants ont décidé d’améliorer la coopération en matière de commerce, de sécurité et d’environnement. Ils ont renouvelé leur soutien à l’ordre international fondé sur des règles et à une économie mondiale ouverte.

L’Asie centrale est mal reliée aux principaux centres de population d’Europe et d’Asie et la libre circulation des personnes, des biens, des services et des idées est limitée. Les infrastructures matérielles sont généralement de mauvaise qualité et la connectivité numérique est faible. La stratégie de l’UE de 2018 visant à relier l’Europe à l’Asie a pour objectif d’améliorer la connectivité en Asie centrale. Elle va au-delà des infrastructures et comprend des mesures destinées à supprimer les obstacles réglementaires à la circulation.

L’UE a montré son attachement à une présence et à un engagement actifs de sa part sur le plan de la sécurité à l’égard de l’Asie aux niveaux bilatéral, régional et mondial, et a continué à poursuivre ses efforts diplomatiques en vue de la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée, au moyen tant de discussions avec les partenaires que de sanctions. Au Myanmar, l’UE a continué de venir en aide aux réfugiés rohingyas. L’UE a également soutenu les efforts de paix en Afghanistan.

L’UE a soutenu des activités visant à promouvoir l’économie bleue et la conservation dans le cadre du partenariat Pacifique-UE pour le milieu marin, qui vise à renforcer la résilience des îles du Pacifique face au changement climatique.

**Amérique latine et Caraïbes**

L’UE, l’Amérique latine et les Caraïbes ont tenu une réunion ministérielle en juillet 2018 et ont poursuivi leurs travaux en vue de façonner le futur partenariat dans un modèle diversifié, mettant l’accent sur le commerce, l’investissement, la recherche, l’innovation, l’éducation, la stratégie numérique et les valeurs communes. Le mécanisme régional pour le développement en transition mis en place par l’UE répond aux défis en matière de développement auxquels sont confrontés les pays qui sont dans une phase de transition vers des niveaux de revenus plus élevés.

L’UE a continué de soutenir la mise en œuvre de l’accord de paix en Colombie, tout en surveillant le climat socio-économique et politique au Venezuela, et a travaillé d’arrache-pied pour moderniser les accords d’association avec le Chili et le Mexique. Elle a également œuvré à la conclusion de l’accord d’association avec le Mercosur.

Les travaux menés dans le domaine de l’environnement dans le cadre de la recherche commune UE-CELAC (Communauté des États latino-américains et des Caraïbes) ont porté essentiellement sur la collaboration en vue de transformer les biodéchets, de promouvoir la recherche pour les villes durables et d’organiser des possibilités d’échange pour les scientifiques.

**Objectifs de développement durable**

Tout au long de l’année 2018, l’UE a soutenu la mise en œuvre du programme à l’horizon 2030 et de ses objectifs, qui prévoient une approche commune de la politique de développement. Les pages suivantes résument la contribution de l’UE à la réalisation des ODD, y compris certains résultats majeurs d’actions et de partenariats financés par l’UE[[8]](#footnote-8).

**# 1 Pas de pauvreté**

L’extrême pauvreté est en baisse, mais cette diminution n’est pas assez rapide. Sans changement de politique généralisé, 480 millions de personnes continueront de vivre dans des conditions d’extrême pauvreté d’ici à 2030.

L’UE a poursuivi ses travaux visant à éradiquer les nombreuses causes profondes de la pauvreté, notamment les inégalités et les lacunes en matière d’éducation, de soins de santé et de protection sociale. En particulier, l’UE a contribué à atténuer le lien qui existe entre la pauvreté, les conflits, la fragilité et les déplacements forcés. Plus de 68 millions de personnes ont été déplacées en 2018 et l’UE s’est efforcée de contribuer à empêcher que les déplacements forcés ne deviennent des déplacements de longue durée, tout en aidant les personnes déplacées à réduire leur dépendance à l’égard de l’aide.

L’UE gère 270 programmes d’appui budgétaire dans 90 territoires afin de contribuer à l’éradication de la pauvreté. Ces programmes sont pleinement conformes aux politiques de développement, aux priorités, aux objectifs et aux systèmes nationaux des pays partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des ODD. L’appui budgétaire de l’UE se concentre de plus en plus sur les pays à faible revenu. L’objectif est notamment d’aider les États fragiles à reconstruire les fonctions étatiques de base et à améliorer leur résilience.

En tant que principal contributeur à deux nouveaux pactes mondiaux des Nations unies sur les réfugiés et les migrants, l’UE a joué un rôle essentiel dans la mobilisation de la communauté internationale pour lutter contre les causes profondes de la pauvreté.

|  |
| --- |
| **1,5 million** de migrants, de personnes déplacées de force et de membres des communautés d’accueil ont bénéficié de l’aide de l’UE (2018). |

**# 2 Faim «zéro»**

La famine grave est en augmentation après des années de déclin, en raison essentiellement des conflits, des catastrophes naturelles et du changement climatique. L’UE a accru son aide financière en faveur de la sécurité alimentaire de 14,7 % (2014-2018) et est en voie de respecter ses engagements en matière de nutrition (71 % de l’objectif de 3 500 000 000 EUR ayant déjà été alloués); 4,7 millions d’enfants auront ainsi échappé à un retard de croissance d’ici à 2025.

L’UE et ses États membres ont collaboré avec les partenaires pour lutter contre toutes les formes de faim, en partie en promouvant une agriculture durable et résiliente, qui peut être un puissant vecteur de croissance, de création d’emplois et de réduction de la pauvreté. En 2018, l’UE a mobilisé 140 000 000 EUR pour promouvoir l’agriculture durable.

|  |
| --- |
| Plus de **12 millions** de personnes touchées par l’insécurité alimentaire ont bénéficié de l’aide de l’UE (2018). |

**#3 Bonne santé et bien-être**

Des sociétés en meilleure santé sont plus heureuses, plus productives et plus prospères.

C’est la raison pour laquelle l’UE et ses États membres promeuvent la santé dans toutes les politiques et travaillent de manière transversale afin d’améliorer la qualité, la couverture et le caractère abordable des soins de santé. L’UE a continué de fournir les 2 600 000 000 EUR alloués aux mesures de santé pour la période 2014-2020. La Commission s’est engagée à verser 475 000 000 EUR au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour la période 2017-2020. En 2018, cette aide avait contribué à permettre à 11,5 millions de personnes de bénéficier d’un traitement vital contre le VIH, à détecter et à traiter 5 millions de cas de tuberculose, à distribuer 197 millions de moustiquaires et à traiter 108 millions de cas de paludisme[[9]](#footnote-9). Par ailleurs, la Commission a accordé à l’Organisation mondiale de la santé une subvention de 28 000 000 EUR pour la période 2016-2018, afin de soutenir le programme de partenariat pour la couverture sanitaire universelle, en vue d’améliorer la coordination des donateurs, l’efficacité de l’aide et les systèmes de soins de santé dans 28 pays partenaires.

|  |
| --- |
| Près de **64 millions** d’enfants d’un an ont été dûment vaccinés avec le soutien de l’UE (2018). |

**#4 Éducation de qualité**

L’éducation est essentielle pour garantir un mode de vie autonome, sain et durable.

L’UE et ses États membres sont les principaux contributeurs au Partenariat mondial pour l’éducation, qui renforce l’offre d’enseignement de base dans les pays pauvres et en proie à des crises. L’UE a ajouté 100 000 000 EUR supplémentaires à un engagement existant de 375 000 000 EUR pour la période 2014-2020. En mai 2018, la Commission a publié une communication sur l’éducation dans les situations d’urgence et de crises prolongées, appelant à une approche coordonnée pour l’acheminement de l’aide humanitaire et de l’aide au développement[[10]](#footnote-10). L’éducation dans les situations d’urgence, ainsi que l’engagement de ne laisser personne de côté, sont restés des priorités politiques. En 2018, l’UE a fait passer son budget pour l’éducation dans les situations d’urgence à 8 % de l’aide humanitaire (plus de 90 000 000 EUR).

L’UE continue d’aider les pays partenaires à promouvoir l’éducation et les perspectives d’emploi des citoyens par l’intermédiaire d’Erasmus+. Entre 2015 et 2017, plus de 120 000 étudiants de l’enseignement supérieur et membres du personnel universitaire ont bénéficié de la mobilité entre l’Europe et les pays partenaires dans le cadre d’Erasmus+. En 2018, la première École européenne du Partenariat oriental a été créée à Tbilissi, dans le cadre d’efforts plus larges visant à répondre aux besoins éducatifs des jeunes dans les pays du voisinage européen.

|  |
| --- |
| Plus de **10 millions** d’enfants ont été scolarisés avec le soutien de l’UE (2018). |

**#5 Égalité entre les hommes et les femmes**

Les femmes et les filles continuent de subir des discriminations et des violences dans toutes les régions du monde.

En 2018, la Commission s’est rapprochée de son objectif de promouvoir l’égalité entre les femmes et les hommes dans 85 % de ses projets d’ici à 2020. Les réalisations comprennent l’initiative «Spotlight» de l’UE et des Nations unies visant à éliminer les violences sexistes, avec un budget de 500 000 000 EUR (2017-2019) et huit nouveaux programmes de lutte contre les violences sexistes en Afrique (220 000 000 EUR). Par l’intermédiaire de l’Union pour la Méditerranée, l’UE a mis en place un système de suivi des progrès réalisés en matière d’égalité entre les femmes et les hommes dans les pays du voisinage méridional.

Améliorer l’égalité entre les femmes et les hommes pourrait représenter un apport de 10 600 000 000 EUR à l’économie mondiale d’ici à 2025[[11]](#footnote-11). Afin de veiller à ce que tous les citoyens puissent exploiter pleinement leur potentiel, quel que soit leur sexe, l’UE a apporté son soutien à de nouveaux projets destinés à promouvoir l’emploi des femmes, à protéger les femmes réfugiées et à soutenir les femmes et les filles dans les régions touchées par des conflits. Trois actions relevant de l’instrument de partenariat ont également contribué à accroître l’engagement des employeurs en faveur de l’égalité entre les femmes et les hommes. De nouvelles activités dans des pays tiers, soutenues par l’instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP), ont également promu le rôle des femmes dans les efforts déployés en faveur de la paix.

|  |
| --- |
| **500 000 000 EUR** ont été consacrés à l’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles dans le monde dans le cadre de l’initiative «Spotlight» lancée avec les Nations unies. |

**#6 Eau propre et assainissement**

La planète manque d’eau potable.

La pression sur les sources d’eau est en augmentation depuis des décennies en raison de la croissance démographique, de l’industrialisation et d’autres facteurs.

L’UE est le premier donateur de l’action humanitaire dans les secteurs de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène; elle alloue près de 200 000 000 EUR par an pour améliorer l’accès à l’eau potable durant les crises humanitaires.

En 2018, les conclusions du Conseil sur la diplomatie dans le domaine de l’eau ont appelé les institutions et les États membres de l’UE à accorder la priorité à cette question. L’UE a réagi en investissant dans les infrastructures pour les plus vulnérables, en promouvant une gestion durable de l’eau, en associant les utilisateurs de l’eau à la prise de décision et en soutenant les échanges d’expertise.

|  |
| --- |
| **723 000 personnes** ont eu accès à une eau plus propreou à des installations sanitaires de meilleure qualité avec le soutien de l’UE (2018). |

**#7 Énergie propre et d’un coût abordable**

L’énergie est au cœur de la plupart des défis mondiaux, tels que l’emploi, la sécurité, le changement climatique et la production alimentaire.

En 2018, l’Union africaine et l’UE ont lancé la plateforme de haut niveau pour des investissements dans les énergies durables afin de développer le secteur et l’UE a continué de soutenir l’initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI) avec une contribution de 1 500 000 000 EUR. L’initiative AREI devrait permettre d’atteindre au moins 10 gigawatts de capacité nouvelle et supplémentaire de production d’énergie à partir de sources renouvelables d’ici à 2020, et au moins 300 gigawatts d’ici à 2030.

La sécurité énergétique et l’efficacité énergétique sont restées les priorités du partenariat oriental; 16 700 000 EUR ont ainsi été consacrés au programme en faveur d’un climat d’investissement et de chaînes de valeur durables dans le cadre du programme EU4Energy. L’initiative de haut niveau en faveur de l’efficacité énergétique a également poursuivi l’expansion des réformes en matière d’efficacité énergétique et des investissements dans les régions concernées par la politique européenne de voisinage et l’élargissement, tandis que l’instrument de partenariat de l’UE a soutenu l’ODD nº 7 par des actions en faveur d’une énergie propre et abordable.

|  |
| --- |
| Plus de **16,8 millions** **de personnes** ont eu accès à l’électricité grâce à l’aide de l’UE (total pour 2014–2018). |

**#8 Travail décent et croissance économique**

Des possibilités d’emploi décent et une croissance économique durable sont essentielles à la prospérité mondiale.

En 2018, l’UE a alloué 16 700 000 EUR au programme en faveur d’un climat d’investissement et de chaînes de valeur durables, qui promeut l’inclusion financière et un environnement plus propice à l’investissement dans les pays partenaires. Un montant supplémentaire de 19 200 000 EUR a été consacré à l’amélioration des conditions de travail et des normes environnementales dans l’industrie de la confection.

Dans les Balkans occidentaux, l’UE a adopté une nouvelle action régionale, engageant 19 800 000 EUR pour aider ses partenaires à mettre en œuvre leurs programmes de réforme économique, développer un secteur privé compétitif et mettre en œuvre une zone économique régionale.

En 2018, l’UE a lancé une «boîte à outils en faveur de l’enseignement et de la formation professionnels» afin de renforcer les liens entre l’enseignement et la formation professionnels et le secteur privé dans les pays en développement. Elle a également lancé une initiative visant à stimuler l’entrepreneuriat et l’émancipation économique des femmes.

|  |
| --- |
| Plus de **1,1 million de personnes** ont eu accès aux services financiers grâce à l’aide de l’UE (2018). |

**#9 Industrie, innovation et infrastructure**

Plus de la moitié de l’humanité vivant désormais dans les villes, les transports collectifs, les sources d’énergie renouvelables et les technologies numériques sont plus importants que jamais.

L’UE a continué d’allouer des fonds aux corridors de transport multimodal (voies de transit soutenant plusieurs modes de transport et accès aux piétons). En 2018, l’UE a également contribué à hauteur de 91 000 000 EUR à améliorer les transports pour les populations rurales. Ce financement a permis d’attirer un investissement de 688 000 000 EUR afin d’interconnecter l’Afrique et d’améliorer les liaisons de transport pour les habitants des zones rurales.

Le partenariat ACP-UE a soutenu plus de 350 centres de recherche, établissements d’enseignement supérieur et partenaires d’innovation. Dans les Balkans occidentaux, un paquet «connectivité» a été mis en œuvre, comprenant 11 projets de transport, pour un montant total de 190 000 000 EUR sous forme de subventions; cela a permis de mobiliser 1 000 000 000 EUR d’investissements provenant d’institutions financières internationales partenaires au titre du cadre d’investissement en faveur des Balkans occidentaux.

|  |
| --- |
| **200 000 000 EUR** ont été mobilisés par l’UE pour accroître l’utilisation des technologies numériques (2018).  |

**#10 Inégalités réduites**

Les niveaux de pauvreté dans le monde diminuent, mais des inégalités majeures persistent, notamment en ce qui concerne les écarts de rémunération et l’inégalité d’accès aux services.

Les inégalités de revenus restent élevées dans de nombreux pays, en particulier dans les pays en développement. Les pays enregistrant les inégalités de revenus les plus importantes, telles que mesurées par l’indice de Gini, se trouvent en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Les efforts se sont concentrés sur la réduction des inégalités de revenus, l’augmentation de l’accès à droit zéro pour les exportations des pays les moins avancés et des pays en développement, ainsi que l’assistance aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement. Toutefois, les progrès devront s’accélérer afin de remédier aux disparités croissantes au sein des pays et entre eux[[12]](#footnote-12).

En 2018, l’UE a continué de travailler avec les pays partenaires sur des actions visant à lutter contre toutes les formes d’inégalité. L’accent a été mis sur l’amélioration des systèmes de protection sociale, le soutien à l’accès universel à des services publics de qualité et la poursuite des politiques de lutte contre la discrimination et des réformes budgétaires progressives. Par exemple, à la fin de 2018, 187 projets (d’un montant total de 3 600 000 000 EUR) visant à améliorer la gestion des migrations et le développement socio-économique avaient été approuvés dans les régions de la Corne de l’Afrique, du lac Tchad, de l’Afrique du Nord et du Sahel par l’intermédiaire du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique.

|  |
| --- |
| **Plus d’un million** de personnes ont bénéficié d’une formation ou d’une spécialisation professionnelle grâce à l’aide de l’UE (2013–2018). |

**#11 Villes et communautés durables**

Les villes représentent 80 % du produit intérieur brut mondial et 70 % des émissions de carbone.

Cet objectif se concentre, par exemple, sur le logement et les transports durables et abordables, sur la réduction de l’impact environnemental des villes et sur la connexion des villes avec les zones rurales.

Le programme participatif d’amélioration des bidonvilles est un effort conjoint de l’UE, [des États ACP](http://www.acpsec.org/) et d’ONU-Habitat. Il contribuera à améliorer la vie de 2 millions de personnes et concernera 160 villes. En Tunisie, dans le cadre de trois programmes consécutifs, l’UE et ses partenaires ont contribué à la réhabilitation de 180 quartiers urbains informels. La Commission est également un partenaire fondateur de la Convention mondiale des maires, qui devrait permettre de réduire les émissions annuelles de CO2 de 1,3 milliard de tonnes d’ici à 2030.

Dans un rapport de 2018, la Commission a souligné la nécessité de faire face aux défis posés par l’urbanisation et de tirer parti des possibilités qu’elle représente. La Commission a également lancé un appel à propositions visant à soutenir environ 20 partenariats de ville à ville sur l’urbanisation durable dans les pays partenaires. En outre, le programme de coopération urbaine internationale de l’UE renforcera la diplomatie climatique et urbaine, dans le cadre du programme urbain et de l’accord de Paris.

|  |
| --- |
| Des stratégies en matière de catastrophes ou de changement climatique étaient en cours d’élaboration ou en place dans **91 pays** grâce à l’aide de l’UE (2018).  |

**#12 Consommation et production responsables**

Les citoyens veulent avoir la certitude que les biens et services qu’ils achètent ont été produits de manière responsable.

Dans ses relations avec les entreprises, l’UE soutient les mesures prises par les pays tiers en faveur de pratiques de consommation durables et de l’économie circulaire et encourage l’action du secteur privé. L’aide de l’UE couvre de nombreux secteurs et chaînes de valeur, tels que les textiles, les minerais, les produits de base agricoles, les déchets et le tourisme.

La promotion de la consommation durable s’inscrit dans tous les instruments de financement de l’action extérieure de l’UE. En 2018, 6 500 micro, petites et moyennes entreprises ont mis en œuvre des pratiques de consommation et de production durables avec le soutien de l’UE, notamment par l’intermédiaire de l’instrument de financement de la coopération au développement, qui finance des initiatives telles que «SWITCH To Green», le Fonds européen de développement, l’instrument de partenariat et l’instrument contribuant à la stabilité et à la paix.

|  |
| --- |
| Plus de **150 projets d’entreprises vertes**, représentant plus de **250 000 000 EUR**, ont été financés dans le cadre de programmes régionaux «SWITCH To Green» en Asie, en Afrique et dans les pays méditerranéens depuis 2008, ce qui a permis d’améliorer les pratiques dans environ **90 000 micro, petites et moyennes entreprises** et de soutenir **350 000 emplois**. |

**#13 Action pour le climat**

Le changement climatique est un enjeu déterminant de notre époque.

L’UE s’est engagée à allouer 20 % de son budget à l’action en faveur du climat pendant la période 2014-2020. Cet objectif s’applique également à son action extérieure. À cet égard, l’UE a aidé ses pays partenaires en développement à remplir les obligations qui leur incombent en vertu de l’accord de Paris en se concentrant sur l’atténuation du changement climatique et l’adaptation à celui-ci.

Elle a systématiquement intégré les considérations relatives au changement climatique dans les différents secteurs de son portefeuille de coopération. Environ 55 % des contributions de l’UE à l’action pour le climat au cours de la période 2014-2017 étaient le résultat de l’intégration de l’action pour le climat dans ses politiques en matière d’agriculture, de sécurité alimentaire et d’énergie.

Dans le voisinage oriental, le programme EU4Climate a continué de soutenir l’élaboration et la mise en œuvre de politiques liées au climat par les pays du partenariat oriental, contribuant à réduire les émissions, à améliorer la résilience face au changement climatique et à respecter les engagements pris dans le cadre de l’accord de Paris. Créé dans le cadre de la CCNUCC (convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), le Fonds vert pour le climat, qui vise à aider les pays en développement dans leurs efforts d’adaptation et d’atténuation pour lutter contre le changement climatique, a mis en œuvre 111 projets et bénéficié à 310 millions de personnes en août 2019.

|  |
| --- |
| **18,4 millions** de tonnes d’émissions de gaz à effet de serre ont été évitées grâce à l’aide de l’UE (total pour 2014–2018). |

**#14 Vie aquatique**

Les activités humaines, ainsi que leur incidence sur le changement climatique, sont à l’origine d’une réduction de la biodiversité, d’une détérioration des conditions météorologiques et d’une élévation du niveau des mers.

L’UE a engagé 10 000 000 EUR en faveur du Triangle de corail d’Asie du Sud-Est en 2018. Les projets soutiendront la gestion des écosystèmes, l’adaptation au changement climatique ainsi que l’expansion, l’administration et le renforcement du réseau de zones marines protégées et de la pêche durable à petite échelle. Un nouveau programme de soutien avec les pays ACP, d’un montant de 35 000 000 EUR, vise à protéger et à gérer la biodiversité dans les pays en développement. 17 000 000 EUR serviront à aider les pays du Pacifique à élaborer des programmes de gestion des déchets et à relever les défis liés à la santé, aux déchets marins et à la biodiversité. En Méditerranée, le programme GreenMed III (48 000 000 EUR) a été adopté pour promouvoir l’utilisation efficace des ressources et la consommation et la production durables, ainsi que des opérations de nettoyage.

|  |
| --- |
| **2 700** **km2** de zones marines ont été protégées par l’intermédiaire d’initiatives de l’UE (2018). |

**#15 Vie terrestre**

Un déclin alarmant de la biodiversité, associé à la forte dégradation des écosystèmes terrestres, a des conséquences majeures pour l’humanité[[13]](#footnote-13).

En 2018, l’UE a continué de respecter ses engagements en matière de gestion et d’utilisation durables des ressources naturelles. Dans le cadre du plan d’action relatif à l’application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux, l’UE a aidé 24 pays à améliorer la gestion durable des forêts, à renforcer les systèmes juridiques, à développer les capacités nationales et locales, à renforcer les organisations de la société civile (en particulier celles qui protègent les populations autochtones) et à améliorer le respect des réglementations nationales par le secteur privé. L’UE a engagé 43 500 000 EUR pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et à la sylviculture, tout en continuant à œuvrer à la protection de la biodiversité.

|  |
| --- |
| Près de **7 millions d’hectares** d’écosystèmes ont été protégés grâce aux initiatives de l’UE (2018). |

**#16 Paix, justice et institutions efficaces**

La paix, la justice et des institutions efficaces sont essentielles pour préserver les droits et la sécurité des citoyens, au sein de l’UE et au-delà.

En 2018, l’UE a lancé plusieurs réformes visant à défendre les principes liés à la bonne gouvernance, à la démocratie, à l’état de droit et aux droits de l’homme dans les pays du voisinage oriental et méridional. Dans les Balkans occidentaux, des mesures ont été prises pour renforcer l’indépendance et le fonctionnement de l’appareil judiciaire et pour donner aux institutions les moyens de contribuer aux changements sociétaux et d’encourager la coopération régionale.

L’UE permet aux autorités locales d’être partenaires de la gouvernance et du développement grâce à la participation démocratique, à la promotion des droits de l’homme, à la participation des femmes et des jeunes à la sphère publique, ainsi qu’à la responsabilisation à plusieurs niveaux. La politique de sécurité et de défense commune, dotée d’un budget de 334 086 000 EUR en 2018, permet à l’UE de jouer un rôle de premier plan dans les opérations de maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale. Elle fait partie intégrante de son approche globale de la gestion des crises.

La mise en œuvre du cadre stratégique de réforme du secteur de la sécurité de 2016 s’est poursuivie dans les pays tiers. L’UE a encore renforcé les liens entre les efforts de réforme de l’administration publique et les processus juridiques et d’élaboration des politiques inclusifs et efficaces, et a appliqué le «cadre intégré de décentralisation du diagnostic» dans cinq pays pilotes. Ce cadre servira de base à une feuille de route nationale destinée aux autorités locales.

L’instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) finance des activités en matière de réaction aux crises, de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de préparation aux crises. Il vise à faire face aux menaces mondiales, régionales et émergentes. Les activités de l’IcSP se sont poursuivies dans les pays partenaires du monde entier, dans les zones de conflit, dans les environnements post-conflit et dans les situations de crise émergentes.

|  |
| --- |
| **42 000** victimes de violations des droits de l’homme ont bénéficié de l’aide de l’UE (2018). |

**#17 Partenariats en faveur des objectifs de développement durable**

L’UE et ses partenaires collaborent en vue de réaliser les ODD.

Des partenariats entre les gouvernements (à tous les niveaux), le secteur privé et la société civile sont nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Sans la participation des autorités locales, 60 % des 169 cibles des ODD ne seront pas atteints. La Commission, conformément à l’ensemble des programmes mondiaux, des principes de Busan à l’accord de Paris en passant par le programme d’action d’Addis-Abeba, reconnaît l’importance des partenariats avec les autorités locales.

L’objectif nº 17 porte sur le renforcement de ces partenariats. En 2018, l’UE et les Nations unies ont renouvelé leur partenariat en matière d’aide au développement et la Commission a continué à mettre en place des partenariats sur mesure pour une coopération efficace au service du développement. Par ailleurs, l’UE et les pays ACP ont commencé à planifier leur coopération après 2020, dans le but de conclure un accord d’ici la fin de 2019.

L’initiative «Spotlight» fournit un soutien pour renforcer les organisations locales qui œuvrent à mettre un terme aux violences sexistes. L’UE a également cherché à renforcer la collaboration en matière de recherche et d’innovation, qui favorisera le développement socio-économique et soutiendra la politique extérieure de l’UE. En 2018, les principales régions partenaires en développement ont participé aux projets collaboratifs au titre d’Horizon 2020 à près de 225 reprises[[14]](#footnote-14), bénéficiant à ce titre d’une contribution de l’UE de 33 000 000 EUR.

|  |
| --- |
| **98 pays** ont bénéficié de l’aide de l’UE pour mobiliser des ressources, renforcer la gestion des finances publiques et améliorer la transparence budgétaire (2018). |

1. Principaux instruments couverts par le présent rapport: fonds européen de développement (FED); instrument de financement de la coopération au développement (ICD); instrument européen de voisinage (IEV); instrument de préadhésion (IAP II); instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP); instrument européen pour la démocratie et les droits de l’homme (IEDDH); instrument de partenariat (IP); instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire (ICSN); décision Groenland; aide humanitaire; politique étrangère et de sécurité commune (PESC); assistance macrofinancière (AMF); fonds de garantie relatif aux actions extérieures (à savoir, mandat de prêt extérieur de la BEI et mécanisme de prêt Euratom); Fonds européen pour le développement durable; protection civile de l’UE; volontaires de l’aide de l’UE. [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/62657/global-tech-panel_en> [↑](#footnote-ref-2)
3. Une perspective d’élargissement crédible ainsi qu’un engagement de l’Union européenne renforcé pour les Balkans occidentaux [COM(2018) 65 final]. [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/factsheet-africaeuropeallianceprogress-18122018_en.pdf> [↑](#footnote-ref-4)
5. <https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626_en.pdf> [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/news_corner/migration_en> [↑](#footnote-ref-6)
7. Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine. [↑](#footnote-ref-7)
8. Les résultats sont principalement enregistrés conformément au cadre de résultats de l’UE pour le développement et la coopération internationale et concernent une sélection d’interventions financées par l’UE qui étaient en cours en 2018 ou se sont achevées cette année-là. [↑](#footnote-ref-8)
9. <https://www.theglobalfund.org/media/7741/corporate_2018resultsreport_report_en.pdf>. [↑](#footnote-ref-9)
10. <http://ec.europa.eu/echo/files/news/Communication_on_Education_in_Emergencies_and_Protracted_Crises.pdf> [↑](#footnote-ref-10)
11. <https://www.mckinsey.com/featured-insights/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth> [↑](#footnote-ref-11)
12. <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg10> [↑](#footnote-ref-12)
13. Rapport de 2018 de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques. [↑](#footnote-ref-13)
14. Les chiffres couvrent l’Afrique, l’Amérique centrale et l’Amérique latine ainsi que l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN). [↑](#footnote-ref-14)